

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XIV, No 7.

Montréal, juillet 1918.

50 cts par an.

PROGRAMME

de la

TREIZIÈME SESSION

du

Conseil général, août 1918

ALLIANCE NATIONALE

Bureau Principal de la Société

395, AVENUE VIGER, MONTREAL.

Tél. Bell: Est 3017-3018

LE MARDI, 6 AOUT 1918.

Messe

Messe solennelle, à 9 heures a.m., à Notre-Dame de Lourdes, célébrée par M. l'abbé J.-M. Lambe, chapelain du cercle Jeanne Mance, 378. Sermon de circonstance par Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, évêque de Philadelphie, auxiliaire de l'archidiocèse de Montréal, chapelain de l'Alliance Nationale.

Les délégués doivent se rendre directement à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, rue Ste-Catherine est, entre les rues St-Denis et Berri.

Ouverture de la Session

LE MARDI, 6 AOUT 1918

à la salle de l'Assistance Publique, 338, rue St-Jacques, à gauche, à 10 hrs a.m.

Heures des Séances

avant-midi—9 heures à midi.

après-midi—2 heures à 6 heures.

soir —8 heures à 11 heures.

Réception.

LE MARDI, 6 AOUT 1918, à 11 hrs. a. m.

SITE DE MONTREAL et de la BANLIEUE en automobile.

MERCREDI, 7 AOUT 1918, à 2 hrs p. m.

Départ des bureaux de l'Alliance Nationale, avenue Viger.

Les délégués recevront de l'Inspecteur en chef une carte leur donnant droit à un siège pour cette promenade.

Parcours :

Rues St-Hubert, Craig, Bonsecours, Notre-Dame, St-Jacques, Côte du Beaver Hall, Dorchester, Atwater, Ste-Catherine (vers l'est), Sherbrooke (vers l'ouest), Parc Lafontaine, Papiot, Mont-Royal (vers l'ouest), Chemin Ste-Catherine jusqu'au cimetière; (entrée au cimetière par la porte principale, 1er chemin à droite pour passer aux tombeaux, contourner la chapelle et sortie par la même porte); chemin de la

Côte des Neiges, rue Guy, Boulevard Westmount, Edlehill Road, Lexington, avenues Sunny-side ouest, Upper Belmont, Edgehill, Boulevard Westmount (à gauche), Mount Pleasant, Ave Green, rue Sherbrooke (vers l'ouest), Boulevard Décarie à Snowdon; Queen Mary Road (vers l'est), Chemin de la Côte des Neiges, Chemin de St-Laurent, Cartierville, (vers l'ouest), Ste-Geneviève, Senneville, Ste-Anne de Bellevue, Beaurepaire, Pointe-Claire, Dorval, Lachine, Chemin de la Rivière St-Pierre, Chemin Lasalle, rues Wellington, Charlevoix, Workman (vers l'ouest), Atwater, Sherbrooke (vers l'est), St-Hubert (sud), Carré Viger.

Hôtels:

Les hôtels de Montréal dans lesquels les délégués pourront trouver de l'accommodation sont les suivants:

RITZ CARLTON, 580 rue Sherbrooke ouest, HOTEL WINDSOR, coin des rues Dorchester ouest et Peel,

HOTEL PLACE VIGER, rue Craig, en face du Carré Viger.

HOTEL QUEEN, coin des rues Windsor et St-Jacques.

HOTEL LA CORONA, 453 rue Guy.

HOTEL GRAND UNION, 348 rue Notre-Dame ouest.

ST-LAWRENCE HALL, 124 rue Craig.

HOTEL ST. JAMES, 540 rue St-Jacques.

HOTEL RIENDEAU, 58 Place Jacques-Cartier.

HOTEL CARRE VIGER, coin des rues Craig et Berri.

HOTEL LE RELAIS, 82 rue Berri, en face de la gare Viger.

Restaurants:

Café BOUILLON, 99 rue St-Jacques, 11 Place d'Armes.

TERRAPIN, 25 rue Notre-Dame ouest.

Café ST-GABRIEL, 34 rue Notre-Dame ouest.

CHILD'S, 254 rue McGill, 142 rue Peel.

KERHULU, 176 rue St-Denis.

GRAND CONCOURS TRIMESTRIEL DE RECRUTEMENT

DU 1er JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 1918.

PAR DECISION DE L'EXECUTIF.

Droits d'entrée.

Article 1.—(a) Les droits d'entrée durant ce concours sont les suivants.

Pour un certificat de \$ 250.....	\$1.00
Pour un certificat de 500.....	1.00
Pour un certificat de 1000.....	1.00
Pour un certificat de 2000.....	2.00
Pour un certificat de 3000.....	3.00

CONDOLEANCES

Extrait des Procès-verbaux de l'Exécutif.

"Proposé par M. L.-A. Lavallée, "et M. Alfred St-Cyr, et résolu "unanimentement:

"Que les membres de l'Exécutif "se joignent de tout cœur à leur collègue, M. F.-C. Laberge, Président "général, dans le grand deuil qui "vient de l'atteindre par la mort de "son épouse bien-aimée.

"L'Alliance Nationale lui offre, "dans cette circonstance, ainsi qu'à "sa famille éprouvée, l'expression de "son profond regret et de ses plus "vives sympathies."

Je certifie que ce qui précède est un extrait fidèle du livre des minutes de l'Exécutif de l'Alliance Nationale, assemblée du deux juillet mil-neuf cent dix-huit.

En foi de quoi, j'ai signé à Montréal, le sixième jour de juillet mil-neuf cent dix-huit.

Le Secrétaire général de l'Alliance Nationale,

G. MONET.

(b) Les droits d'inscription à la caisse des malades sont les suivants:

Inscription simple.....	\$0.50
Inscription double.....	1.00

Récompenses offertes par l'Exécutif.

Article 2.—1.—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat de \$250, et \$500, \$1.00.

2.—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat de \$1000, \$2.00.

3.—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat de \$2000., \$3.00.

4.—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat de \$3000., \$4.00.

Prix d'Honneur.

5.—En plus des récompenses mentionnées aux paragraphes 1, 2, 3 et 4 du présent article, les proposeurs auront droit:

(a) Pour 5 membres, à un loquet sempulaire en or pour dames, ou à une chaîne de montre en or, pour hommes;

(b) Pour 10 membres, à une montre en argent.

(c) Pour 15 membres, à une montre en or.

Prix supplémentaires.

6.—Dans la première semaine de chaque mois d'août à octobre 1918, une somme de \$25.00 sera tirée au sort entre les proposeurs des aspirants définitivement admis dans le mois précédent. Chaque membre admis donnera droit à une participation à ce tirage.

7.—Les membres qui auront présenté et fait admettre au moins un membre, chaque mois, durant ce concours, participeront à un tirage additionnel d'une somme de \$50.00. Chaque membre admis donnera droit à une participation à ce tirage.

8.—Le gagnant, dans les tirages mentionnés aux paragraphes 6 et 7 de l'article 2, sera le proposeur du membre dont le numéro d'examen correspondra à celui qui sera tiré de l'urne.

Article 3.—Pour avoir droit aux prix mentionnés ci-dessus, il faudra que les membres admis durant ce concours aient acquitté deux mois de contributions avant le 1er décembre 1918. Cette condition ne sera pas exigée pour les tirages mentionnés aux 6e et 7e paragraphes de l'article 2.

Article 4.—Les organisateurs et recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours.

L'Inspecteur en chef,

CHS DUQUETTE.

RAPPORT

Concours des trésoriers

1er Groupe Année 1917 200 membres et plus

Liste des cercles composant le 1er groupe et résultat obtenu:

Table listing 1st Group members with columns for No, CERCLE, Trésorier, Moyenne des membres en règle, % de suspensions, and Membres admis.

PRIX EXTRAORDINAIRES

1er prix: Eug.-A. St-Jean, Cl. St-Hyacinthe No 67, \$25.00.
2ème prix: Ad. Constantin, Cl. St-Edouard No 126, \$15.00.
3ème prix: Hermas Monette, Cl. Mont-Royal, No 2, \$10.00.
4ème prix: Jos.-A. Dubue, Cl. St-Sauveur No 128, \$10.00.
5ème prix: Arthur Gagnon, Cl. Richelieu, No 102, \$10.00.

2ème Groupe

100 à 199 membres.

Liste des cercles et noms des trésoriers vainqueurs de ce groupe.

Table listing 2nd Group members with columns for No, CERCLE, Trésorier, Moyenne des membres en règle, % de suspensions, and Membres admis.

3ème Groupe

50 à 99 membres.

Liste des cercles qui n'ont eu aucune suspension et noms des vainqueurs.

Table listing 3rd Group members with columns for No, CERCLE, Trésorier, Moyenne des membres en règle, Membres admis.

PRIX EXTRAORDINAIRES

1er prix: M.-J. Choquette, Cl. Laroque, No 25, \$15.00.
2ème prix: E.-C. Choquette, Cl. St-Pie, No 68, \$10.00.
3ème prix: J.-P. Forest, Cl. Joliette, No 17, \$5.00.

4ème Groupe

25 à 49 membres.

Liste des cercles qui n'ont eu aucune suspension et noms des vainqueurs.

Table listing 4th Group members with columns for No, CERCLE, Trésorier, Moyenne des membres en règle, Membres admis.

Main table listing Cercles (Nos) and Trésoriers with columns for Moyenne des membres en règle, Nombre de membres admis, and other details.

PRIX EXTRAORDINAIRES:

1er prix: Jos. Boucher, Cl. St-Pacôme, No 215, \$10.00.
2ème prix: F.-X. Lafrance, Cl. St-Isidore de G., No 164, \$6.00.
3ème prix: J.-L. Lavoie, Cl. St-Paschal, No 169, \$4.00.

5ème Groupe

24 membres ou moins.

Liste des cercles qui n'ont eu aucune suspension et noms des vainqueurs.

Table listing 5th Group members with columns for No, CERCLE, Trésorier, Moyenne des membres en règle, Nombre de membres admis.

PRIX EXTRAORDINAIRES:

1er prix: M. Mathias Comeau, Cl. Brossa-1, No 318, \$5.00.
 2ème prix: M. Rémi Tétrault, Cl. Colomb, No 270, \$3.00.
 3ème prix: M. Arthur Villemeur, Cl. Dumoulin, No 195, \$2.00.
 4ème prix: M. Alfred Racicot, Cl. Loranger, No 322, \$2.00.

6ème Groupe

B.P.

Liste des bureaux de perception qui n'ont eu aucune suspension et noms des vainqueurs.

No	CERCLE	Percepteur	Moyenne de membres en règle	Nombre de membres admis
5	St-Liboire.	L.-A. Brunelle, N.P.	14	
7	Cheneville.	J.-Henri Locas	18	2
8	Hudson.	Chs Léger	14	
26	St-Philomène.	Jean-Bte D'Amour.	13	
28	Chateauguay.	Z.-E. Marchand	7	
34	Annociation.	Jos. Dion	12	
38	St-Bascan.	Chs H. Gouin	9	1
39	St-Hilaire.	Elz. Desautels	8	
41	St-Rose de Lima.	Stann. Verner	9	
53	Baillargon.	Albert Bolduc	11	20
58	Stoke Centre.	F.-X.-D. Tremblay	13	
64	D'Israeli.	J.-O. Dubé	13	
71	St-Croix.	J.-A. Pouliot, N.P.	6	2
80	Portneuf.	Arthur Marcotte	5	
83	St-Polycarpe.	Alex. Hamelin	15	
87	St-Anselme.	L. Guertin	7	
92	Lavaltrie.	Aimé Martineau	10	
96	St-Dorothée.	E.-J. Laurin	9	
97	St-Joseph du Lac.	Edm. Lacroix	11	
119	St-Pierre les Bécquets.	Albert Dion	6	1
142	N.D. de Ham.	Pierre Toupin	9	
143	Garthby.	J.-A. Lapointe	15	9
158	St-Augustin.	J.-E. Rochon	10	
166	St-Marcel.	J.-P. Choquette	9	
167	St-Raphael.	Pierre Latulippe	8	2
167	St-Monique.	Ars. Descoteaux	8	
182	Rogersville.	Aug.-A. Melançon	4	
185	Ariehat.	Benj. Samson	13	
190	Eel Brook.	A.-R. Melançon, M.D.	7	
209	St-Blaise.	L.-V. Boissonnault	11	
217	St-Jovite.	Philémon Robert	9	
228	St-Gédéon.	J.-T. Lavoie	4	
131	Montréal Sud.	Eug. Marceux	9	
254	St-Eugène.	Adélar Forest	4	
256	St-Nazaire.	L. de G. Daigault, N.P.	8	
264	St-Béatrix.	Joseph Brisson	4	
179	Sherrington.	F.-M. Harel	11	5
271	St-Madeleine.	Nap. Frappier	3	
283	St-Germain.	Jos. Labbé	10	
286	Amherst.	Stephen Doiron	13	
294	St-Jean de Matha.	J.-O. Léveillé	5	
305	St-Agapit.	J.-N.-G. Demers	16	
306	Piopolis.	J.-Z. Bouffard	13	
307	St-Gertrude.	Paul Parr	10	
309	N.D. des Anges.	J.-B. Moreau	6	
312	Lussier.	J.-N. Lussier	9	1
326	Sandy Bay.	L.-A. Chénard	5	
328	L'Ange Gardien.	Paul Rinfret	4	
345	St-Nicolas.	Geo.-E. Demers	19	1
344	Yamaska.	Louis Véronneau	11	
353	Matane.	J.-E. Gagnon, N.P.	7	1
356	St-Benoit.	Raoul Brunet	13	
358	St-Julienne.	Geo. Archambault, N.P.	7	

sympathie universelle est acquise à la France, qu'à la fin des hostilités, le sentiment du monde entier sera favorable à cette nation héroïque et qu'il sera alors extrêmement difficile d'entreprendre ou de continuer des persécutions contre les rameaux détachés de ce grand arbre si fécond et si vigoureux.

"Ils savent que la France, ayant appris à connaître, au cours de la présente guerre, que son souvenir vit encore dans l'ancienne Nouvelle-France, ayant compris tout l'amour que nous gardons pour la langue et les traditions qu'elle nous a transmises, élèvera la voix pour revendiquer le respect des traités et des garanties données, il y a cent cinquante ans, pour assurer aux minorités de sa race la mesure de liberté à laquelle elles ont droit. Ils savent qu'elle protestera avec toute l'énergie dont elle sera capable contre une politique tendant à faire au Canada une nouvelle Alsace-Lorraine, dont la position serait encore plus pénible que celle dont on aura obtenu la libération."—J.-Albert Foisy (le Droit).

La popularité est, comme l'air, une puissance qui élève et ne porte pas.—Lamennais.

LA PAIX PONTIFICALE.

Sous ce titre, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, France, vient de publier une brochure très documentée et de raisonnement très serré sur la "Note du Pape" du 17 août 1917.

Après avoir exposé la teneur de l'appel de Benoît XV, les fondements juridiques de la médiation pontificale, les bienfaits du Pape au cours de la guerre, Mgr Touchet reproduit les six suggestions papales et établit qu'elles ne sont pas pro-allemandes. Il esquisse ensuite le système du Saint-Père pour la paix durable, les résultats de son appel, et il conclut en montrant la grandeur d'âme de Benoît XV.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en extrayant de cette brochure le passage consacré au système pontifical de la paix durable.

Il était indispensable que le Saint-Père, lui aussi, rédigeât son projet. Ca été fait. Il est exposé en abrégé dans un article de l'*Osservatore romano*, du 27 octobre 1917, et dans une lettre du Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté à Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, du 7 de ce même mois.

Ce qui est mieux encore, c'est de la recueillir des lèvres de S. Em. le cardinal Gasparri en conversation privée. Accoutumé par ses longs et magnifiques travaux aux codifications dont la forme impérieusement précise va bien à son génie romain, il réduit l'habitude le système en articles. "Avant tout, et perdus tout, dit-il:

L'article premier du traité de paix devrait être celui-ci: à partir du jour de la signature de ce traité, la conscription militaire est abolie dans tous les Etats signataires.

Art. II.—Chaque Etat ne conserve que les troupes indispensables à sa sécurité intérieure.

Art. III.—Il n'appartient à aucun Souverain ou Président de la République de déclarer la guerre. Cette faculté est réservée au peuple par référendum, ou tout au moins aux Parlements.

Le Secrétaire d'Etat en arrive ensuite au tribunal arbitral, comme le président Wilson. Mais il se garde de proposer le même genre de sanction que lui. Pas d'armée internationale usant la substance des peuples. Done;

Art. IV.—Un tribunal arbitral est accepté et constitué par les nations civilisées, afin de connaître des conflits qui mettraient leur paix en péril; et elles s'engagent à accepter ses sentences.

Art. V.—Tout peuple qui tentera d'établir la conscription chez lui, ou déclinera les compétences du tribunal arbitral, devra être mis au ban des Nations civilisées, "boycotté", portent les textes. C'est-à-dire que lui sera fermé tout accès aux finances, au commerce, à l'industrie, aux ports, etc., des autres pays.

Art. VI.—Toutes les Nations civilisées sont invitées au Congrès.

Ayant exposé ses vues l'Eminentissime Gasparri pose des questions.

Pensez-vous que sans conscription un peuple puisse faire la guerre moderne, la guerre qui met en mouvement tant de services?

Si votre réponse tarde, immédiatement il accente:

—Voyez: l'Angleterre et l'Amérique avaient bien des troupes d'ordre intérieur; voire, la première, des troupes coloniales. Avec ses contingents elles n'ont pu se jeter sérieusement au milieu de l'incendie: il leur a fallu la conscription. Puis, remarquez la seconde condition que nous introduisons: ce sont ou les peuples par référendum ou les Parlements qui seraient seuls chargés constitutionnellement de déclarer la guerre. La déclareront-ils jamais? S'ils avaient été chargés de la déclarer en août 1914, l'auraient-ils déclarée? Non, n'en doutez pas. Les Parlements ont voté les crédits pour la soutenir; il le fallait bien. Le vin était tiré; il fallait le boire. Ce n'est pas eux qui auraient mis en perée le funeste tonneau.

—Mais. Eminence, les Prussiens, après Iéna, furent condamnés par Napoléon à ne plus avoir d'armée. Cela ne les empêcha pas de préparer secrètement celle qui marcha contre nous, sept années plus tard. Qui nous assure que certains peuples ne feront pas de conscription cachée, ou l'on ne sait quoi d'analogue?

—D'abord, au moment dont vous parlez, il n'y avait pas de Parlement en Prusse. Aujourd'hui, c'est le Parlement qui devrait rétablir la conscription une fois supprimée, ce que, certainement, avec le vent démocratique qui souffle et qui soufflera bien plus fort après la guerre, il ne fera pas. Donc la situation est changée. La seule question financière présenterait de grosses difficultés. Puis, qu'est-ce qui peut demeurer mystérieux encore des préparatifs militaires? Quels détails, oui. Mais le gros, la masse, non. Quelles grandes usines peuvent rester mystérieuses? Quels emmagasinevements considérables? Enfin, si Napoléon avait eu les moyens actuels de pénétration: télégraphes, chemins de fer, presse aux aguets, il n'aurait pas été trompé, il aurait vu. Présentement, toute préparation militaire notable serait connue; connue des ambassadeurs, connue des correspondants étrangers de journaux; connue même de tant de peuples aiguillonnés par l'intérêt qu'ils auraient à savoir. Et alors joueraient les articles défensifs.

—Votre Eminence est-elle certaine que la Mittel-Europa accepterait la suppression de la conscription: le droit de guerre dévolu aux Parlements, etc...?

—Nous n'en savons rien, mais le refus mettrait le tort de son côté.

—Mais comment recruterez-vous l'armée de l'ordre dans chaque Etat?

—Payez bien les soldats; vous en aurez le nombre nécessaire.

PRIX EXTRAORDINAIRES:

1er prix: Geo. E. Demers, B.P. St-Nicolas, No 345, \$5.00.
 2ème prix: J.-Henri Locas, B.P. Cheneville, No 7, \$3.00.
 3ème prix: J.-N.-G. Demers, B.P. St-Agapit, No 305, \$2.00.

Vous remarquerez à la lecture de ce tableau que durant l'année 1917, il n'y a eu aucune suspension de membres dans 84 cercles et dans 53 bureaux de perception, soit dans 137 succursales sur un nombre total de 514.

L'AIDE A LA FRANCE.

"Nous comprenons parfaitement que les francophobes se hâtent dans leur persécution, afin d'obtenir des résultats pratiques avant la fin de la guerre. Ils voient, comme nous, que la

— Ne vaudrait-il pas mieux avoir une conscription avec levées restreintes ?

— Non ce serait ouvrir la porte à la fraude...

— **Les Nouvelles religieuses.**

"GESTA DEI PER FRANCOS"

ÉGOÏSME.

Mal de notre temps.

Cette plaie honteuse de l'égoïsme rongé la société entière; elle existe dans les masses, elle atteint les sommités, les gouvernants ceux qui sont à hauteur d'exemple pour tous.

Qu'est-ce donc que l'égoïsme? Voici la définition qu'en donne Belouino, dans son "Traité des passions":

"L'égoïsme est l'amour excessif de soi, se préférant dans tous les cas au devoir et à autrui; c'est le refus tacite que fait l'homme d'accomplir les obligations qui lui sont imposées par Dieu à l'égard de ses semblables, obligations d'amour de sacrifice, qui sont l'une des conditions les plus essentielles du bonheur à venir, le seul en vue duquel il faille définitivement agir."

Tout pour lui et rien pour son semblable: telle est la phrase lapidaire que l'on devrait imprimer sur le front de l'égoïste. Cette passion est la plus impénétrable qui existe; elle se montre partout, et partout elle est insaisissable. Menteuse habile, elle a des formes qui trompent et qui ne sont jamais en rapport avec ses effets. Dans nos villes, dans nos villages, observez les entreprises qui s'y développent; voyez les agissements qui se manangent, tant dans la vie privée que dans la vie publique, au foyer, en affaires, en politique. La société est pleine d'égoïstes semblables au serpent, c'est-à-dire d'amis trompeurs et perfides, de spéculateurs sans conscience, de débauchés hyppocrites, de philanthropes avarés et sans entrailleries.

Une philosophie subversive tend à mettre en doute tous les devoirs; les vertus ne sont plus honorées; la conscience passe pour un préjugé; les sentiments que la nature inscrit au cœur de l'homme sont violés; les devoirs que la société et la morale imposent sont foulés aux pieds.

Et d'où vient tout le mal? De l'égoïsme, qui est au fond de la pâte humaine comme ferment perpétuel de désordre et de malentendus. Chez l'homme, ce vice agit dans un but tout personnel; chez la femme, cet amour excessif de soi, crée plutôt, à moins qu'elle n'ait atteint dans son cœur les instincts, les sentiments, les tendances qui lui sont naturelles, crée, dis-je, une existence collective au bonheur de laquelle elle sacrifie tout amitié, société, religion même.

L'égoïsme des femmes froisse en général peu les hommes, parce que ces deux natures dissemblables sont faites pour marcher l'une près de l'autre en se complétant. Ce sont les femmes qui se heurtent entre elles sur ce terrain, parce qu'ayant des prétentions, des exigences semblables, elles se posent mutuellement des limites, des obstacles. Aussi les femmes sont en général peu obligantes pour les autres et sous les dehors de la politesse et des convenances, on trouve presque toujours chez elles de l'antagonisme, de profondes antipathies.

Dans la famille, l'égoïsme est tellement respecté, caressé, qu'on entend de fort religieuses personnes regretter de ne pas en être suffisamment pourvues. Dans trop de foyers, aucun hommage n'est rendu au bien; la prépondérance appartient presque toujours à la force égoïste. Si l'on descendait au détail, il y aurait à citer

d'innombrables exemples, dans lesquels chacun reconnaîtrait les erreurs d'évaluation qu'il a commises envers les siens ou dont il a été la victime. Si la justice a déserté maints foyers, c'est que l'on s'incline devant le mal et que l'on se laisse dominer plutôt par les défauts que par les qualités.

Dans le monde des affaires, les égoïsmes combinés tournent les forces sociales vers l'industrie et les besoins matériels. Dans cette voie, la ruine nous paraît inévitable.

L'égoïsme a soufflé de nos jours sur la foi politique; chacun se préoccupe exclusivement du bonheur personnel; le faiseau commun se disjoint, la décadence arrive à pas de géant. L'égoïste, mauvais fils et mauvais père, sera-t-il bon citoyen? sera-t-il capable d'aimer son pays, de se dévouer pour lui? Quoi! la chose publique pourrait intéresser celui qui n'a d'autre Dieu que lui-même...

Ah! oui, le mal de notre temps, l'ennemi de notre siècle, c'est tout simplement l'égoïsme: les consciences en chaviront et s'y perdent...

Pour corriger cette tendance, les parents devront de bonne heure élargir le cœur de leurs enfants par la charité. Un profond psychologue a dit avec justesse: "Quand l'éducation n'a pas su diriger les affections du jeune âge, les hommes sont rebelles et se refusent au bien."

Et puis qu'on se rassure, point n'est besoin d'être égoïste pour faire son chemin dans la vie; pour monter dans l'estime de ses concitoyens, point n'est besoin de cette guerre d'embuscade et de ruses occultes, dans laquelle l'égoïste pense que le plus habile est le plus sage, le plus hypocrite, le plus raisonnable. Pour vivre agréablement avec nos semblables, sachons nous contenter honnêtement de la part que Dieu nous a départie en ce monde; gardons de bon cœur le commandement qui dit: "Vous aimerez votre prochain comme vous-même pour l'amour de moi." Et faisant ainsi vous n'aurez pas trop à craindre qu'on vous ignore et qu'on vous rende le mal pour le bien.

Exécration et mépris à l'égoïste, bête sauvage au sein de la société.

Paix et bonheur à qui marche loin de la grande route battue où ce vice étale sa laideur et obtient ses victoires!

Amédée LACASSE.

MAUVAISE IDÉE DE L'ECONOMIE.

La généralité des hommes peu cultivés croient que celui qui épargne prive le public de travail, tandis que celui qui dépense beaucoup, qui entame ou mange son patrimoine, donne du travail aux ouvriers et, suivant une expression vulgaire: "fait aller le commerce." De là vient la faveur dont beaucoup de gens entourent encore le prodigue, et la sévérité, au contraire, d'une partie de l'opinion publique pour les hommes très économes. Il y a là une fausse interprétation de l'Economie.

Aujourd'hui l'Economie, qui se fait normalement sous forme de capitalisation, donne autant de travail aux ouvriers et met autant en œuvre d'efforts humains que le fait la dépense des prodiges.

Les sommes que l'on épargne sont consommées; seulement elles le sont d'une façon particulière et qui est reproductive.

Voyons, par exemple, deux individus d'égale fortune, l'un prodigue, l'autre très économe. Le premier se fait construire un opulent château qui ne servira qu'à lui seul, et se crée un parc

d'agrément avec beaucoup de terrassements, de cascades, de jets d'eau, etc. Le second garde intacte sa demeure, mais il améliore son domaine en faisant défoncer ses terres, en les déséchant, en y faisant mettre des engrais, en créant de nouveaux corps de ferme avec des laiteries ou des étables mieux appropriées à la production. Dans l'un et l'autre cas, il y a la même dépense faite, les mêmes salaires distribués; seulement dans le premier cas la dépense a été, sinon tout à fait improductive, du moins en grande partie improductive, dans le second cas, au contraire, la dépense a été productive; la terre ainsi amendée, les bâtiments plus vastes et mieux organisés, produiront ou conserveront plus de céréales, plus de vin, plus de lait ou de fromage, plus de bétail qu'auparavant.

L'individu économe aura aussi bien dépensé les sommes qu'il aura épargnées que l'aura fait le prodigue; seulement il les aura dépensées d'une façon qui accroît la fortune productive du pays, qui augmente son propre revenu à lui et l'ensemble du revenu de la société: telle est la différence entre la consommation productive et la consommation improductive.

Il en serait absolument de même si nous prenions des capitalistes ou des rentiers. Je suppose que deux rentiers aient \$100,000 de rente: l'un dépense tout son revenu à avoir table ouverte et luxueuse, à commander pour sa femme ou ses filles des étoffes fines, des dentelles, etc., à entretenir de beaux chevaux ou de beaux automobiles; ce sont là des amusements licites, mais qui disparaissent bientôt sans rien laisser après eux.

Le rentier économe, au contraire, sur ses \$100,000 de rente, en consacre 40 ou 50,000 à son train de vie, et les 50 à 60,000 autres, il les place. Cela veut dire qu'il achète des actions ou des obligations, ou des parts d'une société de mines ou d'exploitation. Dans ce second cas, c'est tout un monde de commerçants et d'ouvriers qui sont mis en activité avec ces 50 ou 60,000 dollars. Ce sont des chauffeurs, des ouvriers mécaniciens, des mineurs, des terrassiers pour travaux publics qui seront employés, tandis que dans le premier cas c'étaient des cuisiniers, des pâtisseries, des tapissiers, des tisseurs en étoffes de luxe et des chauffeurs d'automobiles.

Les sommes épargnées ont tout aussi bien été dépensées en commandes et en travail; seulement elles laissent un résultat productif, un accroissement des moyens de fabrication ou de transport.

La destruction d'une richesse particulière est donc une perte pour la société tout entière. Celui qui convertit son capital, lui procurant un revenu, en des jouissances passagères et périssables, comme des vêtements, un mobilier luxueux, etc., celui-là appauvrit la société. Le prodigue est un producteur de richesse, il diminue l'avoir de l'humanité; aussi la faveur que lui accordent quelques personnes ne repose-t-elle que sur un préjugé.

Faisons donc de tout l'argent dont nous pouvons disposer un capital productif en le plaçant sans plus tarder dans la compagnie d'assurance La Sauvegarde, compagnie aussi sûre que soucieuse du bonheur et de la prospérité de la race canadienne-française.

On juge mal par ignorance, par paresse d'esprit, par légèreté, quelquefois aussi par vanité. Il faut du travail pour former un jugement, du courage pour le formuler.

L'amour qui s'éteint tombe rapidement, et rarement se ranime.

PIERROT MATURIN.

A le voir en ses beaux dimanches, avec son gilet noir qui lui montait en cône jusqu'à la nuque, son pantalon d'étoffe grise qui s'arrêtait à six pouces au-dessus des talons, épiciant sur le domaine des bas, sa veste blanche dont les revers se gonflaient sous la poussée d'une chemise fortement empesée, comme les voiles d'une goélette sous un fort vent de nord-est, son fichu de soie jaune, son feutre mou bossué d'un coup de poing, et cet air de campagnard coossu et content de soi, nul, certes, n'eût soupçonné que Pierrot Maturin n'était pas heureux.

Au sortir de la messe, quand il traversait érièvement la grande route du village, les jolies paysannes lui dédiaient leurs plus gentils sourires autant pour sa fortune rondelette que pour sa belle mine, car les Maturin comptaient parmi les habitants aisés de la paroisse de Piquedure.

Cependant, en dépit des apparences—tel le ver caché sous l'écorce d'un fruit savoureux—un désir opiniâtre, irréductible minait le bonheur de Pierrot. Il rêvait de faire, comme tant d'autres, son tour des Etats-Unis, et les parents, naturellement, y mettaient objection... voilà!

Qui lui avait pu bouter cette idée dans la planète?... Un ami revenu depuis peu du Michigan avec montre à savonnette, chaîne en ébryso, breloque et provision de mots anglais.

Ce phœnix, dont les récits enthousiastes éblouissaient Pierrot, avait nom Japhet Michon. C'était un gros garçon caractérisé par trois B, attendu qu'il était borgne, boîteux et brêche-dent. Il avait abandonné son vieux père, déserté une riche métairie, deux frères robustes comme des chênes, et un long bonheur en perspective pour aller cagnarder au Lac. De retour après deux ans, il éblouissait de son faux luxe les badauds du village. Imaginez donc!... Avoir vu les States et revenir avec une chaîne d'or, un loquet et des studs... c'était bien assez pour chavirer les têtes faibles.

Pierrot voulait donc partir... Voilà pourquoi rênaît un tel malaise, ce soir chez les Maturin, à l'heure où, d'ordinaire la famille goûte la joie de se trouver réunie.

Le père est devant le poêle; il tisonne, le pauvre vieux, il tisonne... mais on voit que c'est pour faire bonne contenance. De temps à autre, il passe sur ses yeux le bord de sa vareuse, renifle, crache, bourre sa pipe, allume vingt fois; tout annonce chez lui une pénible détermination; il va parler, il parle, le bon vieillard.

"Comme ça, mon Pierre, tu veux nous quitter?... Songes-y deux fois, mon p'tit homme. Je commence à vieillir; ta mère n'est plus jeune... Si tu pars, p'têtre ben qu'tu nous r'verras pas en vie... Ce que j'ai amassé est pour toi: une bonne terre, une jolie maison et, remarque ben, pas d'apothèques, deux chevaux, une faucheuse, une moissonneuse... Reste, mon Pierrot, on va l'avantager. C'est ça, hein, la mère?"

"Surement! Surement!" répondit la vieille Marguerite, et son rouet agile tourne, file et ronronne.

Elle n'ose dire davantage, tant elle est émue. Angèle, la cadette, qui tricote près de la luche, a bien envie de dire un mot, mais elle n'est pas chanceuse. Pierrot la revire immanquablement, et, pour toute réponse, elle en est réduite à dire: "Ah benche!"

Elle en aurait pourtant, des arguments victorieux, elle les trouve dans son brave cœur de

paysanne, bonne, dévote, laborieuse, mais elle ne parlera pas, la position est trop tendue.

Pierrot aussi ne dit mot: il se renferme dans sa dignité... Qu'il est dur—ce Pierrot!

Le silence, un silence froid et morne pèse sur la maisonnée si gaie d'ordinaire. Dix heures sonnent: le rouet s'arrête; le père Jérôme baille et s'étire; la mère Maturin pousse un soupir long, long. Angèle ouvre la porte au chat: "Sors donc!"

C'est l'heure de dire la prière et de se mettre au lit.

On s'agenouille et la mère Maturin commence d'une voix grave les belles prières de la famille chrétienne qu'elle sait—je vous l'assure—mieux que vous et moi.

"Un pater et un ave pour Norbert qui est au lac, et ça file... ça file...—Un pater et un ave pour Pierrot...—Un pater et un ave pour toute la famille, et ça file done..."

Ah! qu'ils prient vaillamment ces braves gens! C'est de l'étoffe que ces Maturin!... honnêtes sobres, travailleurs... Aussi le bedeau de la paroisse, un savant qui lit toutes les écritures imprimées, a-t-il coutume de dire: "Les Maturin, ça jamais offensé le bon Dieu mal à propos. Pas vrai vieille?" Et sa vieille acquiesce en pinçant les lèvres.

La prière est terminée. Le père Maturin escaade le lit de famille, un de ces lits énormes gigantesques, qui font penser au Mont-Blanc. La mère Maturin parvient aussi à se hisser.

Pierrot reste seul dans la demi-lumière projetée par le poêle où la bûche légendaire se tord, pétille, lance des fusées.

Il songe à ce qu'il va quitter, à ce qui l'attend en pays étranger; ici une aisance modeste mais sûre, là-bas, rien d'assuré et, peut-être, comme prix de son entêtement, la ruine de sa robuste santé, la perte de sa foi, car la mère Maturin le lui a répété souvent: "Les voyageurs, c'est rare que ça finisse pas par mal finir."

En somme, le père a peut-être raison quand, de sa voix grave, il proclame cette vérité: "Un j'tiens ben vaut mieux qu'deux j'tiendrai".

Et voilà que les souvenirs de sa jeunesse heureuse montent à son front avec la douce chaleur du poêle...

Il s'endort.

La voix de la Patrie murmurerait dans la nuit apaisante du hameau:

"Pierrot ne t'en va pas. Le bien incomparable des tendresses maternelles, l'atmosphère sereine du foyer familial nous sont assez tôt enlevés par la mort! Garde-toi de hâter cette irréparable perte. Mais quand tes vieux s'endormiront dans la paix du trépas, sois à leurs côtés pour recueillir leur dernier soupir avec leur dernier conseil. Tu épouseras Henriette, la fille au père Saint-André, si bonne et laborieuse et à qui ton départ—tu le sais bien Pierrot—ferait tant de peine. Là, où les vieux ont vécu tranquillement leur existence de rudes labeurs, sur ce coin du sol qui vous a vus naître et grandir, vous élèverez, à votre tour, une nombreuse famille d'honnêtes et robustes cultivateurs."

Pierrot s'éveilla, le matin, maussade, comme un homme qui a mal dormi. Sans dire mot, il rassembla ses effets dispersés par toute la maison, les tassa dans une lourde malle, et vers les cinq heures de l'après-midi, il se sépara brusquement de sa famille navrée, pour aller prendre au village prochain de l'Industrie, en compagnie de Japhet Michon le train qui devait l'emporter loin de tous ceux qu'il aimait et dont il était aimé.

"CHEZ-NOUS"

LA CAUSE OUVRIERE.

La cause ouvrière existe d'elle-même partout où il y a un centre ouvrier. On ne s'étonnera donc pas de nous entendre mettre des opinions comme si la cause ouvrière nous touchait de près, placé que nous sommes dans un centre dont les sept-huitièmes de la population sont des ouvriers. Et nous croyons que personne ici, en dehors du domaine ouvrier, ne nous en voudra de n'avoir pas à suivre comme nous le fil tissé sur le métier du village voisin.

C'est notre intention de commencer prochainement dans le "Chez Nous" l'addition de la "Page ouvrière" où nous donnerons brièvement du reste, quelques faits ou nouvelles de nature à intéresser particulièrement nos lecteurs ouvriers.

Nous ne croyons pas que l'ouvrier puisse se désintéresser d'une certaine instruction, de certaines connaissances de nature à le distraire de ses fatigues, à le soutenir dans un travail honnête et à l'aider même au besoin.

L'ouvrier se doit à lui-même de vouloir son bien, de le vouloir honnêtement sans détriment pour personnes, mais de le vouloir sûrement, tout comme l'industriel intelligent se doit de rechercher le bien légitime de son entreprise.

L'industrie suppose nécessairement la présence du travail; et personne ne détient le travail si ce n'est l'ouvrier. De là souvent conflit, ennuis et dommages pour l'un ou pour l'autre.

C'est pourquoi songeant aux ententes paisibles, amicales et fraternelles, préconisées par Léon XIII, de bête mémoire, dans son encyclique "Rerum Novarum", entre l'ouvrier et le patron, notre désir s'est accru de contribuer à l'information de l'ouvrier, en sorte que par la connaissance des faits et par la comparaison des œuvres, il puisse discerner le moyen de consoler les épreuves de sa condition et d'adoucir l'âpreté de sa tâche journalière.

Ce qui n'empêche nullement d'ailleurs que nous puissions dire, redire et proclamer: Heureuses les industries dont la charité chrétienne a de nobles égards pour l'ouvrier dont le travail abondant et loyal sait combler joyeusement la mesure de leur prospérité!

—P. L.

ACCUSE DE RECEPTION

St-Casimir, P.Q., le 1er avril, 1918.

Monsieur le Trésorier Général de l'Alliance Nationale, Montréal.

Cher monsieur:—

J'ai remis, aujourd'hui, à Madame Alexina Ledue, le chèque au montant de \$494.38 qui, avec la somme de \$5.62, retenue pour erreur d'âge, régle le certificat No 23669, au montant de \$500., que feu son mari Joseph J. Tessier détenait dans l'Alliance Nationale.

Madame Tessier me charge de vous remercier bien sincèrement pour la promptitude avec laquelle vous avez reçu sa réclamation, car les documents vous ont été fournis le 26 mars et le 30, je recevais le paiement.

Au nom de notre cercle, merci et soyez assuré que ce fait fera apprécier davantage l'Alliance Nationale à St-Casimir.

Votre tout dévoué,

Le Trésorier du Cercle No 82,

ERNEST CARRIER.

CONDOLEANCES.

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoleances aux personnes dont les noms suivent:

Cl. N.-D. de Hull No 64.—A M. F.-C. Laberge, Président général, à l'occasion du décès de son épouse.

Cl. St-Edouard No 126.—A M. F.-C. Laberge, Président général, à l'occasion du décès de son épouse; à M. A.-J. Allaire, à l'occasion du décès de sa belle-fille; à Madame J.-A. Blain, à l'occasion du décès de son époux.

Cl. Dufournel No 305.—A M. J.-A. Pollinaire Vézina, à l'occasion du décès de sa fille.

Cl. Préfontaine No 339.—A M. F.-C. Laberge, Président général, à l'occasion du décès de son épouse; à Madame Joseph Carboneau, à l'occasion de la mort de son époux.

Cl. St-Pierre Claver, No 413.—A M. F.-C. Laberge, Président général, à l'occasion du décès de son épouse.

Cl. Marguerite de France No 430.—A Madame L.-J. Blain, Présidente, à l'occasion du décès de son époux.

DEMANDE D'EMPLOI.

M. Roméo Besse, 1920a Chateaubriand, Montréal, accepterait une position comme peintre.

Le temps est un dangereux imposteur qui vous dérobe si subtilement que vous ne vous apercevez pas de son larcin.—Bossuet.

Tout devient bon pour l'homme quand il demande sa vie au travail, et sa grandeur à la religion.—Lacordaire.

CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER

AU 30 AVRIL 1918

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

NECROLOGIE

Large table with columns: No, NOM, ADMISSION (Age, Cercle, Date), DECES (Date, Age, Cause), Médecin Examinateur. Contains multiple rows of obituary notices.

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ans) CERTIFICAT DE PARTICIPATION

Table with columns: NOM, ADMISSION (Cercle, Age, Date), ANNUITE (C r. Part., Cont. Payées, Age, Mon tant payé, Echéance). Lists members and their contribution details.

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, etc.) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, etc.).

Attesté à Montréal, le 30 avril 1918. ALFRED ST-CYR, Trés.-Général. O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, Vérificateurs.

No 888—Cl. LA TUQUE, Co. Champlain. Hild. Cantin, S. A. et T. Réun. 2e dim. après le grand messe à l'Hôtel de Ville

No 340—Cl. GUIGUES, L'abbé P.-A. Montet, S.-A., Henri Coté, T. Réun. 2e lun., 7.30h. p.m., salle Nuzio.

No 341—Cl. GUAY, Montréal, A.-T. Gariépy. Prés. 2159 Papineau; C. E. Girard, S.-A. 2417 Papineau; Dr L. W. Beauregard, T. 1003 boulv. Rosemont. Réun. dern. lun., salle St-Jean-Berchmans.

No 342—Cl. N.-D. de GRACE, Montréal. Jos. Béluse, S.-A. 687 Colbrooke, René Gohier, T., 606 Colbrooke. Réun. der. lun., 8h. p.m., Sacristie de l'église N.-D. de Grâce.

No 344—Cl. de la VERENDRE, Ste-Agathe, Man. Martial Fenez, S.-A. et T.; E. Lemieux, Md.-E. Réun. dernier dim., après la messe, salle publique.

No 347—Cl. LA PERADE, Ste-Anne de la Pérade. Z. Paquin, S.-A. et T. Réun. 3e dim., après la messe, bureau du Trés.

No 349—Cl. ST-SACREMENT, Lachine Locks. Cyr Montbriand, S.-A., 36 Ste-Catherine; A. Montbriand, T., 36 Ste-Catherine. Réun. 3e ven., 8h., salle paroissiale.

No 364—Cl. ST-PAUL des METIS, Alberta. J.-C. Thérien, S.-A. et T. Réun. dern. dim., après la grand'messe, à l'Hôtel de Ville.

No 365—Cl. BEAUDIN, Montréal, Chs Lapointe, S.-A., 2336 Montée St-Michel; Dr J.-E. Marion, T. et Md.-E., 2315 Dandurand. Réun. 3e lun. 8h., sousbassement église St-Frs Sclamo.

No 368—Cl. N. D. des VII Allégresses, Trois-Rivières, Qué. Léo Charbonneau, 435 Ave Lavolette, S.-A.; Paul Caron, 487 St-Maurice, T. Réun. 4e merc. 8h. p.m., sousbassement église paroissiale.

No 369—Cl. FERLAND, Ste-Justine de Langevin, P. Q., M. Joseph Bédard, S.-A. et T. Réun. dernier dim., 2h. p.m., Salle du cercle d'Amusements.

No 378—Cl. JEANNE MANCE, Montréal, Mme F. Poupard T., 1015 St-Hubert. Réun. 3e merc. 8h. à 395 av. Viger.

No 385—Cl. LABERGE, Montréal, Arthur Piché, S.-A., 3291 Hôtel de Ville; Eug. Poirier, N.P., T. 2664 St-Denis, Réun. 4e lun. salle en arrière de l'église, 8 p.m.

No 402—Cl. de LAMORICIERE, St-Paul de Chester, J.-Erm. Auger, M.D., S.-A. et T. Réun. 3e dim., 3h. p.m., à la salle J.-B. Leblanc.

No 409—Cl. CLAIRE D'ASSISE, Trois-Rivières, Mme D. Gaudette, 172 Ste-Julie, S.-A. et T. Réun. 3e mar., 7.30h. p.m., sous-sol Eglise N.-D. des VII Allégresses.

No 411—Cl. GRAND'MERE, Mme Gabrielle Laberge S.-A. et T. Réun. 4e merc., 7.30h. p.m., salle Gagnon.

No 424—Cl. CASALUT, St-Camille, comté de Bellechasse, Edmond Blais, S.-A. et T.; J. O. H. Fiset, Md.-E. Réun. 3e dim., 2.30h. p.m., sousbassement de la sacristie.

DROITS D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE

Pour certificats de participation de \$ 250. \$1.00

" " " " " 1000. 1.00

" " " " " 2000. 2.00

" " " " " 3000. 3.00

Droit d'inscription à la caisse des malades. 0.50 et 50 cents additionnels pour doubles bénéfécies.

TARIF DES CONTRIBUTIONS MENSUELLES CLASSE A.—Pension à 60 ans.

Table with 5 columns: Age, \$250., \$500., \$1000., \$2000., \$3000. Rows show monthly contribution rates for ages 16 to 64.



CLASSE B.—Pension à 70 ans.

Table with 5 columns: Age, \$250., \$500., \$1000., \$2000., \$3000. Rows show monthly contribution rates for ages 16 to 54.

CLASSE C.—Vie entière.

Table with 5 columns: Age, \$250., \$500., \$1000., \$2000., \$3000. Rows show monthly contribution rates for ages 16 to 54.

CAISSE DES MALADES:

Les membres inscrits à cette caisse versent mensuellement les contributions déterminées au tableau suivant, d'après l'âge d'inscription. Les membres du sexe masculin qui s'inscrivent pour doubles bénéfécies, doivent payer doubles contributions.

Table with 8 columns: Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux. Rows show contribution rates for ages 16 to 25.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que pour loyer, etc., et pour payer au Conseil général, 10c par membre par mois pour rétribution.

L'Alliance Nationale

PUBLIEE PAR

LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTREAL

395, avenue Viger

Téléphone Bell: Est, 3017-3011

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. BRUCHEBI. Président honoraire
S. G. Mgr G. GAUTHIER. Aumônier

EXECUTIF

F.-C. LABERGE, ing. civil, arp. géo-mètre PRÉSIDENT GÉN.
CHS DUQUETTE, comptable 1er V.-PRÉS. GÉN.
P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec) 2nd V.-PRÉS. GÉN.
GEORGES MONET, comptable SECRÉTAIRE GÉN.
ALFRED ST-CYR, courtier TRÉSORIER GÉN.
THÉO. CYPHOT, M.D. MÉDECIN EN CHEF
EUG.-H. GODIN, C.R. AVISEUR LÉGAL
L.-O. DAURAY, N.P. DIRECTEUR
FRS FAUTEUX, avocat DIRECTEUR
J.-A. LAPIERRE, M.D. DIRECTEUR
J.-D. DALBÉ VIAU, architecte DIRECTEUR
F.-A. LABELLE, N.P. (Hull) DIRECTEUR
L.-A. LAVALLÉE, C.R. ANCIEN PRÉS. GÉN.
JOS CONTANT, pharmacien ANCIEN PRÉS. GÉN.
SIR H. LAPORTE, K. B. C. P. ANC. PRÉS. GÉN.

Département d'organisation et d'inspection

CHS DUQUETTE, Montréal. Inspecteur en chef
M. MANSEAU, Montréal. Inspecteur
J.-E.-O. BELIVEAU, Plessisville. Organisateur
NAP. BROUILLETTE, Pawtucket, R.I. Organisateur
J.-C. PAQUIN, Montréal, Organisateur
AGÉSILAS KIROUAC, Warwick. Organisateur
TÉLÉSE. SCHILLER, Trois-Rivières, Organisateur

FONDEE EN 1900 BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 place d'Armes, Montréal.

Président : Sir Hormidas Laporte C. P.

Vice-président et gérant général: M. Tancrede Bienvenu.

Capital autorisé \$2,000,000

Capital versé et surplus au 31 décembre 1917. \$1,750,000

Actif total: au-delà de \$21,600,000

Département d'épargne ordinaire à 3%.

84 Succursales dans les provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution

BANQUE D'HOCHELAGA MONTREAL

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve \$ 7,700,000
Total de l'actif au-delà de \$44,500,000

La Banque a quarante-deux bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

Imp. "La Patrie".